

Compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2018

Présents : Victor Vecchiato, Jean-Pierre Agresti, Florence Blanchet, Annie Blanc, Hélène Colombani, Gabriel Péro, Alain Chabuel, Jean-Louis Serre, Hervé Labadie, René Rigaux, Sandrine Baup, Ghyslaine Ialynko, Fanny Lacroix, Pierre Maillard

Absents excusés : Hélène Miller, Marine Clavel, Pierre Jail, David Loose, Chantal Ancé

Absents : Jean-François Bove

Pouvoirs : Hélène Miller donne son pouvoir à Jean-Pierre Agresti

Secrétaire de séance : Ghyslaine lalynko

1. Approbation du dernier PV du conseil municipal

Il est proposé de reporter l'approbation du PV au prochain conseil municipal.

 Ressources humaines: Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mise à disposition d'un agent administratif auprès de la commune de Saint-Baudille et Pipet

A compter du 15/04/2018, la Commune de Châtel-en-Trièves met Mme GAY Brigitte à disposition de la Commune de Saint Baudille et Pipet pour une durée de deux ans, afin d'exercer les fonctions d'accueil du public durant les congés et ARTT de Mme BEAUME Françoise.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Ressources humaines: Autorisation donnée au Maire de signer une convention de stage

Stagiaire : Pierre Maillard, Université de Grenoble

Durée: 5 mois

Missions : Chargé de mission « eau-assainissement »

- Suivre la réalisation des travaux prévus en 2018 ainsi que les dossiers de demande de financement
- Piloter les dossiers relatifs à la mise en conformité des captages de Châtel-en-Trièves et du Syndicat des eaux St-Jean d'Hérans – St-Sébastien :
 - Animation de la démarche avec les différents acteurs
 - o Suivi de la DUP avec le BE Setis
 - Mettre en œuvre les procédures d'acquisitions foncières
 - Programmer et suivre la réalisation des travaux

- Monter et suivre les dossiers de demande de subvention
- Mettre en œuvre une convention de distribution d'eau potable avec la commune de Pellafol et une solution de régulation des débits
- Animation et suivi des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement et travailler sur une mise en concordance d'un plan pluriannuel d'investissement
- Assurer la gestion des équipements d'assainissements collectifs (STEP à Cordéac et lagune à St-Sébastien) et mettre en œuvre le curage de la lagune
- Suivre la réalisation du chantier du Syndicat des eaux ainsi que les dossiers de demande de financement
- Participer aux réunions du bureau municipal du lundi matin (1 fois par mois), de la commission « énergies – réseaux », du conseil syndical du Syndicat des eaux

Maitre de stage : Fanny Lacroix, secrétaire de Mairie

Elu référent : Jean-Pierre Agresti, Maire délégué de Saint-Sébastien, Président du SIE

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

 Administration générale : Attribution des subventions aux associations – Constitution d'une nouvelle commission communale

Il est proposé la constitution d'une commission d'attribution des subventions dont les objectifs seront les suivants :

- Etablir un cadre d'attribution des subventions communales aux associations
- Etudier les demandes de subventions reçues en mairie sur l'exercice budgétaire
- Etablir une proposition d'attribution en Conseil municipal dans le cadre du BP

Composition de la commission : Responsable : Hélène Colombani, Jean-Pierre Agresti, Victor Vecchiato, Florence Blanchet, Gabriel Péro, Annie Blanc

Réunion de la commission : vendredi 27 avril 2018 à 18h, en mairie de Cordéac

 Communication : Mise en œuvre de la Nouvelle Règlementation Générale sur la Protection des Données

Il s'agit d'un règlement européen qui s'appliquera à partir du 28 mai 2018 qui vise à mettre en place des procédures pour garantir la sécurité des données personnelles.

L'objectif est de recenser tous les traitements de données personnelles afin de les répertorier et de mettre en place des procédures pour que l'accès à ces données soit sécurisé. Un registre doit être mis en place.

Tout cela doit être mis en place et garanti par un responsable (le DPO), qui doit être formée et indépendant, ce qui est problématique pour les petites collectivités.

Pour les petites communes, il est nécessaire de rechercher une solution mutualisée. La question est donc remontée à la communauté de communes. Une réflexion est engagée en ce sens.

La mise en place de cet interlocuteur est aussi une garantie professionnelle pour le personnel communal. Un travail de sensibilisation auprès du personnel communal sera réalisé, en lien avec DPO.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre une délibération de principe montrant la bonne prise en compte de cette nouvelle règlementation et l'acheminement vers une solution de gestion mutualisée dans le cadre de la communauté de communes du Trièves.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

 Administration générale : Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mise à disposition – prêt à usage, avec le comité des fêtes de Cordéac

Mise à disposition gracieuse d'un local de stockage à Chalanne, Cordéac (RDC ex maison Dessenne).

Taille du local: 27 m2.

Les frais d'électricité seront à la charge de l'association.

Il conviendra de rajouter les modalités de refacturation de l'électricité dans le cadre de la convention.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

 Administration générale : Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mise à disposition de la salle socio-culturelle avec Ciné-Châtel et l'Ecran Vagabond du Trièves

Cette mise à disposition gracieuse a pour vocation la préparation et la diffusion de films, en partenariat avec l'Ecran Vagabond du Trièves.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

 Rétrocession des équipements liés à l'activité pastorale au Groupement Pastoral de Bachilianne

Il est proposé au Conseil la rétrocession de l'ensemble des équipements communaux liés à l'activité pastorale, dans le cadre de l'externalisation de la compétence auprès du Groupement Pastoral de Bachilianne.

Le matériel a été subventionné largement par la Fédération des alpages et amorti.

Matériel en question : bétaillère, couloirs et cages de contention, barrière, sangles pour l'héliportage, piquets de clôtures, fils.

Il est proposé de réaliser cette rétrocession à l'euro symbolique.

Le conseil délibère : 1 abstention, reste des votes favorables.

9. Questions diverses

- Coupe affouagère : l'ONF propose de libérer 120m3 de hêtres sur la commune historique de Cordéac. Cette problématique sera traitée lors du prochain bureau municipal.
- Des coupes de bois énergie sont prévues chez des particuliers. Des parcelles non soumises au régime forestier appartenant à la commune pourraient en bénéficier. Cette question sera traitée en bureau municipal.
- Itinéraires des sentiers de la résistance : manifestation prévue le 8 mai sur l'ensemble du Trièves (vélo, VTT, marche). Un nouveau sentier a été ouvert à Saint-Sébastien. Création d'une boucle de 17km.
- L'association Le Chemin démarre les opérations de débroussaillage de chemins communaux la semaine prochaine.
- Le chantier du Syndicat des eaux St-Jean d'Hérans et Saint-Sébastien avance bien.

ohylaine Jalyuko

 Le four du Village de Cordéac devient dangereux pour les passants. Il conviendra d'étudier les possibilités de réhabilitation du four. Des subventions patrimoniales existent au niveau du Département pour financer ce type d'opération.

La séance est levée à 21h29.